

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2017
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2017 APPROUVE A L'UNANIMITE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL 6 JUIN 2017.

La séance débute à 20 heures 35 sous la présidence de Madame Patricia ALTHERR, 1^{ère} adjointe au Maire de Challex,

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 mai 2017

Présents :

Patricia ALTHERR, Fabien BELOTTI, Valérie BURINE, Brigitte FLEURY, Christian JOLIE, Stéphanie LOVENJAK, David PERAY, Frédéric PERICARD, Michel PETER, Denis RAQUIN, Sandrine SHAW, Jean-Pierre SZWED.

Absents ayant donné procuration : Emmanuelle JAN donne procuration à Sandrine SHAW, Sophie COLLET donne procuration à David PERAY.

Absent : Claude CHAPPUIS.

Secrétaire de séance : Michel PETER.

Patricia ALTHERR explique au Conseil Municipal qu'il a été décidé en amont de ne pas faire de rapport des commissions étant donné la situation.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du :

30 mars 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3 avril 2017

Michel PETER et Christian JOLIE ont quelques corrections page 1 et 6.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Délibération N°13-2017

Objet : Décision budgétaire modificative n°1

Une facture de 15 064.80€ a été reçue concernant des travaux réalisés par JLTP pour le reprofilage d'un ruisseau pour busage rue du Château.

Ces travaux étaient nécessaires afin de sécuriser le lieu, cependant seulement 2 700€ étaient inscrits au budget 2017. Une décision budgétaire modificative est donc nécessaire.

Il est donc proposé de prendre 12 364.80€ en dépenses imprévues d'investissement (020) pour les placer à l'article 2312 de l'opération 368.

Section investissement :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
020	Dépenses imprévues	- 12 364.80€	
368-2312	Agencements et aménagements de terrains	12 364.80€	
TOTAL		0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les modifications telles que présentées ci-dessus par Monsieur le Maire ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de les appliquer.

Questions diverses

- Michel PETER constate que la cérémonie du 8 mai s'est bien déroulée, de même que les élections présidentielles. Patricia ALTHERR précise que le bureau de vote a été contrôlé durant les 2 tours, tout s'est bien passé.
- Christian JOLIE ne comprends pas pourquoi cela n'est pas à l'ordre du jour et demande que soit évoqué le courrier de Claude CHAPPUIS qui a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants afin de savoir ce qu'il en sera de sa démission. Patricia ALTHERR répond que Claude CHAPPUIS a envoyé sa démission au Sous-Préfet la semaine passée, il attend actuellement d'être notifié afin d'être officiellement démis de ses fonctions. Dès lors, il faudra à nouveau procéder à l'élection du maire et des adjoints ainsi qu'au choix des commissions et des représentants au Conseil Communautaire. Henri BABAZ intègrera aussi le Conseil Municipal s'il le souhaite. La loi en offre la possibilité. En attendant, toutes les affaires courantes seront gérées par Patricia ALTHERR.
- Frédéric PERICARD demande si Archigraf a laissé des indications pour les habitants de Mucelle qui auraient des questions sur le projet. Patricia ALTHERR répond que oui, elle précise que ce sont désormais Frédéric PERICARD et Jean-Pierre SZWED qui suivront ce chantier.

Séance close à 20H45